

ABONNEMENT.

SAUMUR:	30 fr.
En an.	16
Six mois	8
Poste:	
En an.	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Chez tous les Libraires;
 A PARIS,
 Chez MM. RICHARD et C^o,
 Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne.	20 c.
Réclames.	30
Faits divers.	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées
 sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

On s'abonne:

A SAUMUR,
 Chez tous les Libraires;
 A PARIS,
 Chez MM. HAVAS-LAFITTE et C^o,
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 30 Juin 1875.

Chronique générale.

La commission constitutionnelle a adopté un amendement de M. Delsol disant que les élections partielles auraient lieu quand il y aura deux vacances dans les départements ayant six députés, trois vacances dans ceux qui en ont plus.

Quand il y aura six vacances dans l'Assemblée, le gouvernement devra convoquer les collèges électoraux dans les trois mois à partir de la dernière vacance.

La commission a ensuite repoussé, après une vive discussion, un amendement de MM. Costa de Beauregard et Grange, relatif aux candidats se présentant dans plusieurs collèges électoraux.

La droite modérée s'est occupée de la loi sur les pouvoirs publics.

Le groupe de Clercq fait des avances au groupe Lavergne qui lui concède autant de sénateurs qu'il le désire, s'il veut renforcer la majorité du 25 février. Le rêve du groupe de Clercq est l'avènement d'un ministère Fourtou.

Le conseil des ministres tenu avant le départ du maréchal s'est mis d'accord sur la dissolution.

M. Buffet, rassuré par les rapports des préfets, qui lui annoncent que les élections sénatoriales seront bonnes, a dit que le maréchal devait répondre aux députations qui l'interrogeraient, que le cabinet songeait à la dissolution pour octobre ou novembre.

On a remarqué que dans son voyage le maréchal n'a pas prononcé le mot de dissolution.

On pense que le mode de scrutin adopté sera le scrutin de liste pour 64 départements environ, et le sectionnement pour ceux qui ont plus de 6 députés à élire.

Les membres du cabinet sont fort inquiets du conflit élevé entre M. Caillaux et la commission relative à la proposition Janzé. Des efforts sont faits pour éviter la question de portefeuille.

M. Ricard sera probablement nommé rapporteur de la loi électorale; on parle aussi de M. de Marcère.

La commission du chemin de fer de grande ceinture a décidé d'adopter le projet du gouvernement, mais amendé; elle a autorisé le ministre des travaux publics à doubler la voie en cas de besoin.

M^r l'évêque d'Orléans vient d'adresser à son clergé la lettre pastorale suivante, ordonnant une quête générale dans toutes les églises de son diocèse:

Messieurs et chers coopérateurs,
 D'affreux malheurs viennent d'épouvanter le pays. Des inondations telles que rarement on en a vu d'aussi soudaines et d'aussi terribles, ont causé, dans la ville de

Toulouse et dans plusieurs de nos départements du Midi, des désastres effroyables. Des quartiers immenses se sont écroulés sous la violence des eaux; des villages entiers ont été emportés; de nombreuses victimes ont péri, malgré le zèle déployé pour les sauver; plus de deux cents cadavres déjà ont été rejetés par le fleuve; les pertes, de toute nature, sont incalculables; voilà des milliers de familles, des populations entières, plongées dans le deuil et la ruine.

A la première nouvelle de ces catastrophes, un cri s'échappe de tous les cœurs: Secourons-les! L'Assemblée nationale a pris immédiatement une grande initiative, et tandis que le Maréchal-Président de la République et ses ministres volaient de leur personne là où les appelaient tant de détresses et de périls, un comité de souscription, sous la présidence de M^{me} la maréchale de Mac-Mahon, vient de s'organiser à Versailles. Nous, messieurs, pouvons-nous n'être pas des premiers à cette œuvre patriotique et chrétienne? Qui connaît mieux que nous, hélas! les douleurs d'un tel fléau? Il nous a visités souvent, et nous ne savons que trop toutes les calamités qu'une inondation traîne après elle. Inondés périodiquement en 1846, 1856, 1866, méritons par nos prompts et généreuses largesses de n'avoir pas une date fatale de plus à inscrire en 1876.

Chaque fois, messieurs, que ces désastres sont tombés sur nous, la charité publique est venue largement à notre aide; nous ne pouvons pas l'oublier. Eh bien! ce qu'on a fait, ce que nous voudrions qu'on fit encore pour nous, faisons-le aujourd'hui pour nos frères du Midi. Donnons, de suite, et beaucoup; car les besoins sont urgents, comme les souffrances sont immenses; tenons à honneur de signaler la charité orléanaise dans ces conflits de générosité qui vont s'élever chez tous ceux qui, en France, portent dans leur poitrine un cœur d'homme et un cœur chrétien.

Je vous demande donc, messieurs et chers coopérateurs, de faire, dimanche prochain, une quête dans toutes nos églises, au profit des malheureux inondés de la Garonne. Je suis sûr qu'il ne vous sera pas difficile de tirer de vos âmes, en face de pareils malheurs, de ces accents auxquels les fidèles ne résistent pas.

Veillez agréer, messieurs et chers coopérateurs, la nouvelle assurance de mon profond et religieux dévouement.

Versailles, le 26 juin 1875.
 † FELIX, évêque d'Orléans.

P.-S. — Outre la quête générale qui sera faite dans toutes les églises, une souscription est et demeure ouverte au secrétariat de notre évêché.

LES INONDATIONS.

La Gazette du Languedoc a publié les lignes suivantes:

Dès qu'on arrive sur le Pont-Neuf, à Toulouse, on aperçoit un défilé incessant de charrettes à bras, de charrettes de déménagements, de prolonges d'artillerie remplies de linges, de meubles, d'ustensiles de ménages, escortés par les malheureux inondés qui transportent bien loin du faubourg ce qui leur reste. Tous les trottoirs sont encombrés de débris de meubles, de marchandises avariées sorties des boutiques, de planches, de briques, de linges. Les ha-

bitants qui avaient quitté leurs maisons depuis deux jours cherchent à sauver quelques épaves du milieu de ces décombres.

En approchant de l'Hôtel-Dieu, on voit sur une terrasse des militaires occupés à vider des paillasses. Ce sont celles sur lesquelles étaient couchés les 120 cadavres qu'on a inhumés jeudi soir. Ce travail a duré plus de deux heures. Devant la porte de l'hôpital se tiennent en permanence les autorités, des fourgons des ambulances, qui vont chercher les cadavres dès qu'on les a retrouvés et les portent directement au cimetière.

Nous entrons dans le faubourg.
 Dans la rue Viguierie nous nous approchons jusqu'à la maison où nous vîmes hier ce jeune séminariste qui cherchait sa sœur. La rue est barrée. On craint un éboulement, nous dit un factionnaire. Nous rencontrons un homme qui cherche sa belle-mère; il croit qu'elle est ensevelie sous sa maison avec six mille francs de titres, leur seule fortune.

Un désordre navrant règne dans l'église Saint-Nicolas où nous pénétrons. Une épaisse couche de limon couvre le sol et s'étend au-dessus des stalles du sanctuaire. L'eau est arrivée jusqu'à la hauteur de la chaire. Les caveaux du sanctuaire, où sont ensevelis de nombreux ecclésiastiques, ont été enfoncés. Les fauteuils du chœur ont été jetés au fond de l'église. Les bancs, les chaises, deux harmoniums sont brisés, tortus.

Sur la place de l'Estrapade, il ne reste que quelques maisons profondément lézardées et qui s'écrouleront peut-être dès qu'on enlèvera les débris des maisons qui les touchent.

On déblaye avec activité une maison dans la rue Piquemil où sont ensevelis, dit-on, cinq cadavres. Ce sont des malheureux qui habitaient à quelques pas. Sentant leur maison craquer, ils se réfugièrent chez leur voisin. Ils y étaient depuis quelques instants à peine, que la maison s'écroula et ils y sont ensevelis. Nous tenons ce détail d'une femme qui était venue demander asile à ses cinq malheureux et qui n'avait pas voulu les suivre dans leur fuite. Elle nous a montré en pleurant ses vêtements; ils lui avaient été donnés par ces infortunés. On comprend avec quelle émotion elle rapporte les divers épisodes de ce drame.

Le jardin de l'hospice de la Grave présente l'aspect le plus désolant. La grande grille est descendue et projetée au loin. Les arbres sont déracinés. L'eau s'élevait jusqu'au premier étage. Elle a déposé, dans le jardin, de nombreux cadavres et des débris de toutes sortes.

L'allée de Garonne, du côté des Abattoirs, est ravinée à une profondeur de plusieurs mètres. Les maisons ne sont pour la plupart que des décombres.

Nous arrivons à la maison des fous de M. Delaye. Un gardien nous raconte une scène très-émouvante. Au moment où l'eau atteignait sa plus grande hauteur, quatre fous, saisis de frayeur, se sont précipités vers la porte. Le gardien s'élança après eux, fit les plus grands efforts pour les ramener et ne les abandonna que lorsque l'eau couvrait ses épaules. Ces quatre fous ont été noyés.

La rue de Cugneaux est ravinée sur toute sa longueur.

Sept membres de la même famille sont ensevelis sous une maison de la rue Varsovie. On travaille au déblaiement au milieu

d'une population anxieuse qui fait les plus grands efforts pour soulager ces affreuses misères. Dans cette rue se trouve l'asile Olivier. Nous y entrons. Les sœurs nous racontent les angoisses qu'elles ont éprouvées. Cet asile, construit en chartrreuse, renfermait cinquante vieillards ou enfants. Quand l'eau l'a envahi, tous ces infortunés se sont réfugiés au galeas, où ils ont passé dix-sept heures. A un moment, ils n'étaient séparés de l'eau que par 50 centimètres. On fit des ouvertures qui auraient permis de se réfugier sur les toits. Au petit jour, des sauveteurs virent dans des barques évacuer cet établissement de charité.

L'avenue de Muret n'est plus qu'un amas de décombres. Des deux côtés les maisons se sont effondrées. A peine une sur vingt a-t-elle pu résister. Heureusement, le nombre des victimes ne paraît pas en rapport avec ces désastres matériels qui s'étendent jusqu'à Lafourguette.

Les voitures passent pour rentrer en ville sur le Cours-Dillon. La rue Laganne est impraticable. Elle est délavée, ravagée et couverte d'eau sur une de ses parties en face la rue des Feuillants. Nous remarquons quatre uniformes d'artillerie sur le sol. Ce sont ceux de quatre soldats dont les cadavres sont dans une maison voisine. Une voiture d'ambulance vient les chercher. La plupart des escaliers du quai sont enlevés.

Dans la journée, une maison s'étant écroulée dans la rue de Bayonne, la circulation a été interrompue dans cette rue. On s'occupe activement du déblaiement.

Un commissaire de police placé devant l'Hôtel-Dieu prend note des cadavres que les voitures d'ambulances transportent au cimetière. A sept heures, ce funeste relevé s'élève à deux cents. Et c'est à peine si l'on a déblayé quelques maisons!

A l'hôpital s'est passée une scène indescriptible, dont un des témoins oculaires a envoyé le récit à la Gazette du Languedoc:

Les malades, effrayés par l'eau qui envahit les cuisines, les cours et les jardins, qui a submergé le quartier des maladies cutanées, et qui du côté de la rue Viguierie court comme un torrent furieux presque à la hauteur du premier étage, les malades, égarés, sautent hors de leurs lits, et, sans vêtements, veulent fuir; ceux que leur mal rend immobiles supplient qu'on les emporte; on a beau leur affirmer que rien ne presse encore, qu'on ne les quittera pas, qu'au premier signe du danger ils seront transportés hors de l'Hôtel-Dieu, rien ne peut ramener le calme dans cette foule épouvantée; l'autorité militaire donne l'ordre de rentrer en ville aux soldats qui avaient pénétré dans l'Hôtel-Dieu pour aider les bateaux dans leurs manœuvres de sauvetage; cet ordre ajoute encore à l'effroi; mais M. le général du Bessol s'empresse de le révoquer et met au service de l'Hôtel-Dieu tous les hommes dont il peut disposer.

Cependant la question de l'évacuation de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques s'impose en effet; l'édifice est vieux; miné sur ses deux faces par deux courants terribles, le corps de bâtiment bâti sur la Garonne donne de vives inquiétudes; le docteur Bonneau donne l'ordre d'évacuation; au même instant on apprend que l'hôpital militaire s'offre à recevoir tous les malades, et que plusieurs omnibus arrivent pour les transporter. L'évacuation de l'Hôtel-Dieu se fait dans d'assez bonnes conditions, le personnel de l'Hôtel-Dieu est puissamment secondé par M. le se-

crétaire général de la préfecture, par des militaires de toutes armes et de tout grade, qui rivalisent de zèle, d'activité et aussi de soins minutieux dans le transport des malades; après les malades, les sœurs quittent l'hôpital.

» L'évacuation terminée, le docteur Bonneau, suivi des personnes qui l'avaient aidé dans sa tâche, rentre dans l'Hôtel-Dieu pour en faire une visite domiciliaire et bien s'assurer que nul malade n'a été oublié; en passant dans la salle des femmes blessées, qui prend jour sur la rue Viguierie, mais qui est séparée de cette rue par une cour assez vaste, un spectacle épouvantable nous glace d'effroi; deux malheureux, le mari et la femme, accrochés aux grillages d'une maison, appellent au secours et sont sur le point d'être submergés; le mari, plus âgé et plus faible sans doute, disparaît par moments sous l'eau. Oh! que n'avons-nous cent bras pour briser les grilles qui nous séparent de lui!

» Après d'indescriptibles efforts pour enfoncer de lourdes portes, solidement fermées, quelques personnes, M. de Belcastel, entre autres, aussi actif qu'un simple soldat, parviennent dans une salle qui les rapproche de ces infortunés; on leur jette des cordes, des draps; mais le vent, contraire, empêche de s'en servir; à ce moment apparaît, à l'angle de la rue St-Nicolas, un ponton monté par le capitaine de Bonne, le lieutenant Peragallo et quelques autres personnes: on les croyait perdus. Ces messieurs s'épuisent en vains efforts pour entrer dans la rue Viguierie, et recueillir les deux malheureux qui se noient, mais pendant dix minutes peut-être ils sont refoulés par le courant; enfin ils parviennent à franchir les quatre ou cinq mètres qui les séparaient de la femme et la recueillent. Quant à son mari, ce malheureux venait de disparaître au moment même où on allait le sauver. M. l'abbé Delpech avait pu prononcer sur lui les suprêmes paroles de l'absolution.

» On jette des cordes au ponton et on le hale sur l'hôpital où il dépose les personnes qu'il vient de recueillir; le capitaine de Bonne, avec trois personnes, veut encore essayer de pénétrer dans la rue Saint-Nicolas, et d'installer, s'il est possible, un va-et-vient; une première fois le ponton est rejeté contre le mur de l'hôpital, et ce qui donne la mesure de la hauteur de l'eau enlève, en passant, le rebord qui y est fixé; une seconde tentative est également infructueuse, le ponton, entraîné par une force irrésistible, passe, en pivotant sur lui-même, devant la rue Saint-Nicolas et, plus long que la rue n'est large, se trouve arrêté diagonalement dans la rue Viguierie, fortement coincé par ses deux extrémités entre les deux murs de la rue; il est en travers au courant dans l'impossibilité de faire une manœuvre.

» Fort heureusement, le docteur Bonneau et les personnes restées dans l'hôpital gagnent rapidement les salles situées en aval de la rue Saint-Nicolas; on peut lancer une amarre au ponton et le faire aborder sur le toit d'un hangar. Le capitaine reçoit l'ordre formel du général de renoncer à une entreprise au-dessus des forces humaines même les plus dévouées. Tout le monde quitte alors l'hôpital; M. le docteur Bonneau s'éloigne le dernier avec M. Serres, contrôleur, et deux ou trois personnes. C'est certainement grâce à son initiative et à son sang-froid que des scènes déplorables ont été évitées. Il est environ huit heures et quart, le Pont-Neuf est désert, un fort détachement en garde les abords sur la place du Pont et empêche d'y passer.»

Le quartier des Sept-Deniers a été un des plus maltraités. Dès l'arrivée de la crue, la plupart des habitants s'étaient sauvés, mais comme jamais elle n'était montée au-dessus de certains points, ceux qui avaient l'expérience du passé se sont entêtés à rester jusqu'à la dernière heure et trop tard pour pouvoir partir sans être cernés.

« A six heures du soir, dit le *Messageur de Toulouse*, sur la prière de plusieurs habitants du quartier, un militaire et deux marins sont partis pour aller sauver sept personnes qui se trouvaient dans la maison Galineau. La barque, emportée avec une effroyable rapidité, est venue se heurter contre des matériaux amoncelés à l'allée Rabaudy, où elle a chaviré.

» Deux des sauveteurs, l'artilleur et un des marins, se sont accrochés à un arbre sur lequel ils sont montés; l'autre est allé à la nage se mettre sur la cheminée de la bergerie. Le bâtiment s'étant effondré, il s'est

encore sauvé à la nage sur un tilleul à côté de la maison de maître. Là, poussant des cris de détresse, il a été entendu par Guban, qui, au moyen d'une corde de linge, a monté ce courageux marin, qui s'était exposé pour venir sauver celui qui l'arrachait en ce moment à une mort certaine. Les trois sauveteurs ont ainsi passé la nuit, deux sur un arbre et l'autre dans la maison envahie. Le matin, dès la première heure, on s'est occupé de nouveau du sauvetage de ces pauvres malheureux, qui poussaient toujours des cris déchirants de détresse.

» Deux habiles et courageux marins, cédant aux prières qui leur étaient adressées, sont partis avec leur petite embarcation. Ils ont pu heureusement aborder la maison Galineau, qui, déjà, avait commencé de s'écrouler. Sept personnes sont entrées dans le bateau; de là, ils sont allés sauver l'artilleur et l'un des marins qui étaient sur l'arbre; puis enfin à la maison Longarre, où ils ont sauvé le domestique et le pauvre marin naufragé.

» Une récompense a été donnée immédiatement aux deux courageux marins par une personne présente.

» Après avoir opéré ce premier sauvetage, les mêmes marins sont repartis pour aller chercher encore plusieurs familles dont les maisons s'étaient écroulées et qui cependant s'étaient sauvées soit sur les arbres, soit sur les ruines des bâtiments détruits.

» La violence du courant était telle du côté de la porte de fer qu'elle a entraîné un lourd fourgon d'artillerie attelé de quatre chevaux.

» Deux artilleurs se sont sauvés, mais le troisième a malheureusement succombé. C'est un brave Alsacien qui avait opté pour la nationalité française.

» On a pu sauver hier les ouvriers de la tannerie Laffite, située au ramier du moulin du Château; ces ouvriers, au nombre de vingt-un, avaient éprouvé, on peut l'imaginer, de grandes angoisses. L'un d'eux était destiné à une douleur nouvelle: à peine sauvé, il a appris que sa femme et son enfant étaient morts au faubourg Saint-Cyprien.

» Ce malheureux faubourg est maintenant une nécropole. Il n'existe plus que de nom.

» Pendant toute la journée du 24 (de huit heures du matin à onze heures du soir), les étudiants en médecine de notre école se sont multipliés à l'Hôtel-Dieu et ont fait des prodiges de dévouement.

» Les sœurs ont été admirables d'héroïsme. On cite un prêtre, assez modeste pour avoir refusé de dire son nom, qui, tout le jour et toute la nuit, a servi d'infirmier, d'aide-malade et d'aide-chirurgien.

» Un étudiant en médecine nous raconte ce trait touchant: En déblayant les débris d'une maison du faubourg Saint-Cyprien, on a trouvé entre les bras d'une femme morte un joli petit chien tout vivant, sauvé par une planche qui faisait pont avec le mur. Cet animal a suivi le fourgon qui transportait à l'hospice le corps de sa maîtresse. Il est resté toute la nuit près du cadavre, et ce matin, quand on a enlevé la défunte pour l'enterrer, il poussait des hurlements à fendre l'âme.»

A propos des inondations, on a fait une observation intéressante: c'est qu'elles paraissent arriver périodiquement à vingt années d'intervalle.

A Toulouse, depuis le commencement du siècle, elles se sont produites aux époques suivantes: 1815 — 1835 — 1855 — 1875. On se rappelle que celle de 1855 emporta, comme celle d'aujourd'hui, le pont Saint-Pierre, mais elle fut loin d'être aussi forte.

La *Gazette du Languedoc* parlant du dévouement héroïque des troupes de la garnison de Toulouse, s'exprime en ces termes:

« Il n'est pas un seul habitant de Saint-Cyprien ou des autres quartiers inondés qui n'ait à raconter quelque touchant épisode, quelque trait d'héroïsme d'un soldat de la garnison.

» Les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, qui se connaissent en matière de dévouement et de charité, ne peuvent s'en taire. Elles ont vu nos soldats emporter les malades de l'Hôtel-Dieu, et les sauver elles-mêmes les dernières, comme c'était convenu. Voilà une revanche des champs de bataille, un glorieux pendant de ces gravures si populaires qui représentent une sœur pansant et relevant un blessé.

» L'obstination au sauvetage, l'oubli du danger étaient tels, que plus d'une fois les officiers ont dû user de toute leur autorité pour arrêter un dévouement aussi périlleux qu'inutile, tandis que des généraux devaient à leur tour arrêter l'élan des officiers. Et nous n'oserions répondre qu'il n'y ait eu plus d'un cas d'indiscipline.

» Voilà ce que le peuple de Toulouse a vu quatre jours durant, et ce n'est pas fini, il s'en faut bien.

» Et pourtant, la veille encore, jusque sur la scène du désastre, et pendant que toute la garnison se dévouait ainsi, il s'est trouvé de rares insulteurs.

» Quelques artilleurs croient distinguer des gémissements partant d'une maison écroulée, ils se plongent aussitôt dans ces ruines au risque de se faire écraser, et comme ces braves gens, ruisselants de sueur et de boue, ne parviennent à découvrir qu'un pauvre chien enseveli vivant, de stupides railleurs les appellent « sauveurs de chiens! »

» Des soldats, obéissant à leur consigne, repoussent les curieux pour éviter de plus grands malheurs; on leur reproche d'avoir été « moins fiers devant les Prussiens! »

» Comment expliquer, — nous ne disons pas excuser — ces propos de brute? Il y a des hommes assez malheureux pour haïr le soldat, comme les malfaiteurs haïssent les gendarmes.

» A cette heure, Toulouse est tout entière à ses sentiments d'admiration et de gratitude. Le maréchal de Mac-Mahon et le ministre de la guerre peuvent en lire le témoignage sur nos murs; et lorsque l'affiche municipale sera effacée ou déchirée, une plaque de marbre conservera l'impréssable souvenir de ce grand acte de justice, et de ce solennel enseignement.»

Une communication bienveillante nous permet de reproduire, d'après une lettre intime, la physionomie des tristes scènes d'inondation en un point de l'Ariège tout proche de Verdun, la ville qui a presque disparu sous l'effort des eaux:

« Gadagnet, 23 juin.

» Rien ne peut donner l'idée de la désolation de ce pays; c'est une catastrophe comme il en arrive une dans un siècle. Depuis 56 heures il pleut à torrents. Déjà l'on était certain que des malheurs étaient arrivés dans la montagne par suite de la masse de neige tombée, mais ce matin, à 9 heures, horreur des horreurs, le torrent de Verdun, grossi par la fonte des neiges, a balayé sur son passage 30 maisons du haut Verdun et l'on croit qu'une soixantaine de personnes ont été perdues dans les décombres ou noyées.

» D'ici, tout le monde y a été; impossible de se faire jour; on a déjà vu 40 ou 45 cadavres, et l'on ne rencontre personne; comment organiser un sauvetage au milieu d'un pays bouleversé. Où il y avait un tertre, il n'y a plus rien; où il y avait une maison, c'est rasé, rochers, arbres, etc. On n'a pu arriver jusqu'au presbytère, mais l'on a vu que la sacristie a été emportée, que l'eau est montée à deux mètres dans l'église, et que le curé a pu sauver la sainte réserve et lui-même pour aller au milieu des mourants. Il y avait eu hier une noce; la maison des mariés a été emportée avec les époux et cinq ou six invités.

» C'est épouvantable, et sans doute un épisode entre bien d'autres, car avec la pluie qui continue, il y aura de bien tristes catastrophes dans les plaines. On dit que Saint-Conac a été aussi maltraité, mais l'on ne sait rien d'exact, puisque la circulation est arrêtée! Du côté d'Aston, il n'y a encore que des craintes, mais pas de malheurs.... Je vous quitte pour aller au bas Verdun voir si l'on ne peut pas donner quelques secours à ceux qu'on aura pu retirer des décombres....»

Chronique Locale et de l'Ouest.

VILLE DE SAUMUR

SOUSCRIPTION

Ouverte au profit des victimes des inondations qui ont dévasté une partie du midi de la France.

L'Administration municipale fait un appel chaleureux à tous les cœurs qui ont dû être profondément émus par les désastres

que les inondations ont causé dans le midi de la France. La mort, la ruine la plus complète, toutes les désolations les plus affreuses, en un mot, se sont répandues sur cette contrée. C'est un devoir pour toute la France de se dévouer à soulager ces grandes infortunes; et pour nous, concitoyens, un besoin d'y concourir.

Une souscription est ouverte, à partir de ce jour, au secrétariat de la Mairie, où toutes les offrandes seront reçues.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 29 juin 1875.
Le Conseiller municipal délégué faisant
fonctions de Maire,

LECOY.

SOUSCRIPTIONS

POUR LES INONDÉS DU MIDI.

Nous rappelons à nos lecteurs que des listes de souscriptions sont ouvertes:

A la Mairie de Saumur;
Au bureau du journal *l'Echo Saumurois*;
Au bureau de M. Vétaul, percepteur, rue de Bordeaux.

CONCERT AU PROFIT DES INONDÉS.

Nous apprenons que les musiciens, amateurs et artistes de notre ville, organisent, pour dimanche prochain, une grande soirée musicale au profit des inondés du Midi.

Nous publierons le programme de cette soirée dès qu'il sera arrêté.

REVUE RÉTROSPECTIVE.

De l'instruction publique à Saumur depuis 1870 (3^e article).

L'ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT MUTUEL.

L'école mutuelle fut fondée vers 1832, plus de dix ans après l'école des Frères; et nous faisons ici cette remarque pour répondre aux libéraux de toutes sortes qui prétendent que les prêtres et les religieux sont les ennemis du progrès et des lumières. Les faits sont là qui nous montrent qu'à Saumur comme partout ailleurs, les prêtres et les religieux sont venus les premiers apporter les bienfaits de l'instruction au peuple.

En septembre 1833, les Frères furent dépossédés de leur maison des Récollets et on y installa l'école mutuelle. Ce que notre population actuelle ne sait pas, sans doute, c'est que cet ancien couvent des Récollets avait été acheté par la ville, pour l'usage des Frères, avec 30,000 fr. prêtés par leur Supérieur général; et il paraît même, si nous sommes bien informés, que les libéraux de cette époque auraient oublié de rembourser en entier cette somme prêtée de 30,000 francs.

Une fois installée, l'école mutuelle recut de nombreux élèves, grâce au budget municipal qui ne lui refusa jamais rien pendant qu'on enlevait toute subvention aux Frères, malgré leurs services déjà nombreux. Nous sommes, certes, loin de blâmer ces écoles concurrentes qui s'élevaient ainsi face à face. Cette concurrence, loyalement exercée, peut produire les meilleurs résultats pour les élèves en excitant le zèle des maîtres et leur ardeur à mieux faire; mais lorsqu'elle est appuyée sur le favoritisme, lorsqu'elle est entourée de privilèges, et que les municipalités viennent peser de tout leur poids dans la balance, l'historien n'a plus qu'à enregistrer une série sans fin de faveurs et de récompenses pour les uns, d'oppressions et d'iniquités pour les autres. C'est là le cas de l'école mutuelle, et malgré les maîtres habiles qui ont parfois dirigé cette école, le favoritisme trop visiblement enclin de partialité dont elle a été l'objectif sera toujours un point noir au tableau de ses succès.

Citons des faits:

En 1866, l'école mutuelle n'avait pas encore de classes d'adultes; elles furent ouvertes le 19 octobre. Eh bien! le croirait-on! après quatre mois d'exercice, une médaille d'or, l'unique dans le département, fut accordée à l'école mutuelle (nous copions le texte) « pour bonne direction des classes d'adultes. » En revanche, des chefs d'école qui avaient ouvert des classes du soir depuis cinq ans, dix ans même, n'obtenaient pas seulement une mention.

Un deuxième fait mettra mieux encore en évidence cette justice avec ses deux poids, au sens de deux mesures. C'était solennellement, au grand jour de la distribution des prix, que l'on distribuait les médailles à l'école mutuelle, avec force accolades, on s'en souvient encore; mais, pour les frères, fi donc! c'était bien différent. M. l'inspecteur des écoles

